

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre de
membres : 17

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Votants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER, Mme CABIROL,
MM. PREVOT, ISEL, NEUHARD, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ,
WEISBECKER.

Absents excusés :

MM. WITTMER, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, GOETZ.

N° 58/1998

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION
FORMATION DES CADRES ASSOCIATIFS**

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau
- VU la délibération du Bureau du 31 août 1998 fixant les critères d'intervention pour la formation des cadres associatifs
- CONSIDÉRANT la demande de subvention de l'Association VALOISIRS

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention de 10 340 F à l'Association VALOISIRS pour la formation 1997 des cadres associatifs, se répartissant comme suit :

BAFA

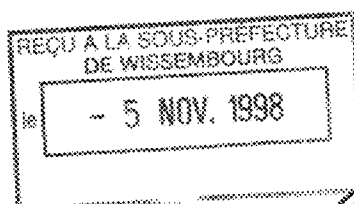
40 % de 1 700 F = 680 F par animateur (6)	4 080 F
40 % de 1 200 F = 480 F par animateur (2)	960 F

BAFA (perfectionnement)

50 % de 1 700 F = 850 F par animateur (2)	1 700 F
---	---------

BAFD (base et perfectionnement)

60 % de 2 000 F = 1 200 F par animateur (3)	3 600 F
---	---------



Pour copie conforme,
MORSBRONN-LES-BAINS, le 25 octobre 1998
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi
n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL